

Cafés de l'évaluation - Visio du 8 avril 2026



Participants

- Le Havre Seine-Métropole (Lupita Laquaine et Stéphane Cordier)
- Mathilde Capperon, Déléguée du Préfet 76
- Seine Normandie Agglomération (Nolwenn Guihaire et Nadège Regnault)
- Caen la Mer (Valérie Nouvion)
- Dieppe (Stéphanie Gosset)

Point de situation concernant la mise en oeuvre de l'évaluation à mi-parcours

- Globalement, nouvelles équipes pas encore installées (élus référents non désignés)
- Pour beaucoup une participation prévue aux ateliers / journées de mai
- L'évaluation n'est pas encore en chantier pour la majorité, exception faite du territoire de Dieppe qui a déjà calé son protocole.

Retex

Mise en oeuvre envisagée à Dieppe

A noter, une équipe municipale stable gage de continuité.

- Reprise du chemin de fer de l'évaluation du précédent contrat.
- Appui sur un tableau de suivi annuel en place sur le volet cohésion sociale.
- Association des habitants via des formats ludiques au cours de l'été.
- Accueil d'un stagiaire Sciences po sur 3 mois pour accompagner la mise en oeuvre.

Un projet de formation collective de l'ERU délocalisée à Caen la Mer

Questionnements et points d'attention



- Comment prendre en compte la pauvreté diffuse hors QPV dans ce travail ?
- Articulation intercommunalité / communes dans ce chantier (quel rôle pour chacun ? pilotage ? animation des travaux ?)
- Mise en dialogue de l'évaluation globale du contrat avec l'évaluation de certains dispositifs (Cités éducatives et ATEPB en particulier).
- Comment évaluer l'AAP en termes d'impacts pour les habitants et sur les dynamiques associatives ?
- Comment faire de l'évaluation un temps de (re)mobilisation collective des signataires et de leur droit commun ? (Région, Départements, CAF, bailleurs, DRAC, forces de l'ordre, France travail, BPI...)
- Le cadre de vie reste un enjeu majeur nécessitant un travail collectif (place des diagnostic en marchant ? modalités de travail des et avec les bailleurs ? Lien avec la GUSP ? Enjeux de tranquillité publique...)
- Quelle mobilisation possible des fonds européens pour / par les associations ?

Prochain café le mercredi 13 mai 9h-10h